

reseignement pouravoir la nationalité française

Par samy 54000, le 06/10/2012 à 22:13

je suis une femme de nationalité algerienne je vie sur le territoire françcais depuit septembrte 2005 je me suis marier avec un citoyen françai en novembre 2008 et je pocede la carte de sejours de 10 ans actuellement en est en instance de divorce sans enfant et je vie seul et je voulai savoir c j'ai le droit de faire la demande pour avoir la nationalité française